

Observations dans le cadre de l'enquête publique sur la Gare de Manduel

Je pense que cette gare n'est pas nécessaire.

J'ai voté, il y a quelques années avec les élus communistes, la participation financière du Département au contournement Nîmes Montpellier (CNM).

Dès le départ, il n'était pas question de gares mais bien de libérer des circulations pour le transport voyageur dans les gares centrales de Nîmes et de Montpellier en détournant le fret sur la Ligne Grande Vitesse (LGV).

La gare de la Mogère est là mais ce n'est pas une raison pour répéter une erreur. Ce que les techniciens appellent le raccordement de St Brès permettrait de résoudre à moindre coût la jonction de la ligne classique à la ligne LGV.

La gare à Manduel rallongerait le temps de transport pour les voyageurs, notamment ceux venant du nord du Département et annulerait les améliorations gagnées avec le viaduc de Courbessac.

Cet équipement, outre les financements qui lui sont propres soit 95 millions d'euros, nécessiterait la mobilisation d'environ 25 millions d'euros supplémentaires. Cette débauche d'argent se ferait en opposition à de vrais et essentiels investissements pour un meilleur service public.

Pour notre département, les états généraux du rail et de l'intermodalité ont identifié trois chantiers : la ligne Alès/Bessèges, l'amélioration et le maintien dans le giron public du Cévenol (Clermont-Ferrand/Marseille) et l'ouverture de la rive droite du Rhône au trafic voyageur.

Voilà pourquoi une gare « betterave » qui augmenterait la circulation sur nos routes, allongerait les temps de transport et les rendrait donc plus chers pour les voyageurs, ne me semble pas utile mais plutôt contraire à l'aménagement du territoire.

Jean Michel SUAU

Conseiller départemental du canton Alès 1